

Changement de logiciel documentaire dans l'académie de Rennes

Eléments de réflexion au 13 juin 2005

1. Historique et état des lieux

Dans les années 1980, l'informatisation des CDI se globalise. Après comparaison de différents logiciels, le rectorat se prononce pour le choix de Superdoc dans les établissements publics et à quelques exceptions près (essentiellement les collèges du Morbihan), l'enseignement catholique fait le même choix. Le logiciel choisi par les quelques établissements du Morbihan est Mémolog qui deviendra, plus tard, BCDI.

Chaque année, les établissements ayant fait le choix de Superdoc paient à la société Aidel une cotisation pour la mise à niveau du logiciel et une partie de la maintenance. Aujourd'hui, il n'existe plus de contrat avec cette société.

Actuellement, dans l'enseignement catholique 153 établissements utilisent Superdoc et 47 BCDI. Dans l'enseignement public, tous les établissements utilisent Superdoc.

La société Aidel ne développe plus le logiciel Superdoc tel que nous l'utilisons dans les CDI. La question du changement de logiciel est donc à l'ordre du jour.

2. Deux logiciels en concurrence

	BCDI	PMB
Editeurs du logiciel	CRDP de Poitiers	Logiciel sous licence libre
Tarifs	Cf la simulation des coûts page 3	Cf la simulation des coûts page 3
Diffusion	Majoritaire dans les établissements scolaires de France (16000)	Quelques bibliothèques (150)
Maintenance	CRDP de Rennes	Coordination des documentalistes en relation avec la société PMB Services
Validation des logiciels	11 + 2 établissements publics ont testé le logiciel en 2004 - 2005. Compte rendu aux IPR au mois de juin 2005	18 établissements privés ont testé le logiciel en relation avec des étudiants en informatique, un développeur de la société PMB Services et la coordination des documentalistes. Compte rendu aux IPR au mois de juin 2005

	BCDI	PMB
Avantages et inconvénients de chacun des logiciels	Logiciel majoritaire en France et utilisé depuis plusieurs années donc connu.	Diffusion restreinte pour l'instant. Peu de recul actuellement sur l'utilisation en CDI. L'expérimentation se poursuit.
<i>Gestion</i>	Nombreuses possibilités en gestion (achats, fournisseurs, gestion des périodiques...).	Gestion des périodiques. Développements attendus pour les achats.
<i>Services</i>	Nombreux services (notices de périodiques, de livres, de sites web...) payants.	Echanges de données possibles avec BCDI donc possibilité d'achat des services de Poitiers.
<i>Conversion des bases</i>	Par le CRDP de Poitiers pour 152 € avec quelques pertes de données.	Par les documentalistes (donc gratuit). Les données sont récupérées.
<i>Intégration dans un intranet</i>	Intégration possible de l'OPAC dans un intranet d'établissement (coût 149 €).	Intégration aisée de tout le logiciel (gestion et OPAC) dans un intranet d'établissement.
<i>Intégration dans l'ENT</i>	Pas facile actuellement.	Possible.
<i>Utilisation par les élèves</i>	Facile pour certaines entrées. Plus sujette à caution pour d'autres.	Passage facile de la logique des moteurs de recherche du Web à l'OPAC de PMB.
<i>Echanges et mutualisation</i>	Echanges au format BCDI. Récupération possible au format UNIMARC.	Logiciel répondant aux normes de catalogage et orienté échanges inter-bibliothèques y compris via le net. Véritable outil de mutualisation.
<i>Formation</i>	Formation lourde de tous les documentalistes (4 jours minimum pour une prise en main du logiciel. Plus de 8 jours pour une bonne connaissance).	Formation légère (1 à 2 jours) pour les documentalistes ayant utilisé Superdoc car des similitudes.
<i>Langues</i>		Choix possible de l'interface dans différentes langues (breton par exemple) selon l'élève.
<i>Evolution</i>	Aucune indication à l'heure actuelle sur l'évolution du logiciel.	Evolution du logiciel rapide et liée aux utilisateurs (demandes prises en compte).
<i>Coût</i>	Inconvénient : coût du logiciel et des services.	Avantage : permet à des établissements n'ayant pas la possibilité d'acheter un logiciel de continuer à travailler dans de bonnes conditions.

En l'état actuel de son expérimentation, le réseau privé considère que le logiciel PMB est une alternative crédible au logiciel BCDI. Le logiciel PMB a pour lui les avantages de la simplicité, de la compatibilité directe avec l'ENT, de l'évolutivité et du coût.